

PAS DE PRISON POUR DES CONTRAVENTIONS!



- ★ Considérant le caractère discriminatoire et exagéré de l'emprisonnement pour non-paiement d'amende pour les personnes itinérantes ou marginalisées;
- ★ Considérant ses conséquences dramatiques, destabilisantes et contreproductives;

Nous demandons à la ville de Québec d'imposer un moratoire sur l'emprisonnement pour non-paiement d'amende et au gouvernement du Québec de modifier le Code de procédure pénale afin qu'il ne soit plus possible de faire subir à quiconque un traitement aussi injuste et discriminatoire.

	NOM	CODE POSTAL	SIGNATURE	DATE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				